



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

Transport routier de Marchandises & projet de loi LOM : Un amendement en catimini ouvre la porte à la vignette

Paris, le 25 février 2019 - Alors que le projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) sera examiné à partir du 6 mars prochain par la Commission du Développement durable du Sénat, 620 amendements ont été déposés. Parmi eux, le projet d'une vignette obligatoire pour les poids lourds étrangers de plus de 3,5t. Idée séduisante sur le papier mais qui risque de devenir une vignette pour l'ensemble des poids lourds y compris français. Une possibilité que les professionnels du secteur refusent en bloc.

Un amendement inapplicable qui ouvre la voie à de nouvelles taxes

Une trentaine d'élus de droite et du centre ont déposé un amendement visant à faire voter dans la loi LOM, l'obligation d'une vignette pour les poids lourds des transporteurs étrangers qui empruntent le réseau routier français. Une disposition qui va à l'encontre des règles européennes les plus élémentaires n'autorisant pas à faire de distinction entre les nationaux et les étrangers. L'objectif d'un tel amendement n'est donc rien d'autre que d'aboutir à taxation généralisée des camions. Une idée déjà évoquée par la Ministre à plusieurs reprises ces derniers mois pour combler les 500 millions à trouver pour boucler le financement de sa loi. « *Alors même que le Grand Débat n'est pas terminé, on en profite déjà pour faire passer de nouvelles taxes !* » dénoncent la FNTR et TLF qui s'y opposent d'une seule voix.

L'argent ne manque pas ! Il est tout simplement détourné de la route

Pour la FNTR et l'Union TLF, les recettes actuellement engendrées par l'ensemble des usagers de la route (à savoir 39 milliards d'euros collectés chaque année) doivent être mieux fléchées vers la régénération des infrastructures et ce, sans qu'il soit nécessaire de créer des recettes supplémentaires. La taxation des poids lourds, pour faire face aux contraintes budgétaires, est non seulement simpliste mais dangereuse pour l'activité et l'emploi, notamment dans les TPE/PME très largement majoritaires dans le secteur. « *Une chose est certaine. La mobilisation qui a conduit à l'organisation du "Grand Débat National" est née d'un ras-le-bol fiscal et quels que soient les choix et les orientations qui seront pris à l'issue de cette grande concertation ou dans le cas de la loi LOM en l'occurrence, nous ne pouvons imaginer qu'ils se traduisent par de nouvelles taxes qui viendraient peser une fois de plus sur les entreprises, l'activité, l'emploi et in fine le pouvoir d'achat* » ont répété les deux organisations.

Contacts Presse

FNTR : Vanessa Ibarlucea - 01 44 29 04 23 - vanessa.ibarlucea@fntr.fr

TLF : Mathilde Locqueville - 01 53 68 40 45 - mlocqueville@e-tlf.com

CSD : Varùna Liutkus - 01 49 88 24 30 - communication@csdemenagement.fr

UNOSTRA : Catherine Pons - 06 13 78 11 24 - contact@unostra.fr